



# ÉLECTIONS MUNICIPALES

# 2017

## SCRUTIN GÉNÉRAL DU 5 NOVEMBRE 2017

ÉLECTION 2017

### Résultats - Élection générale municipale 2017

\*Résultats finaux

Le pourcentage de vote est de 38,84

Candidats (Maire)	Votes	% de votes
Gilles BELLEROSE	120	2,79
Nadine BRIÈRE	2530	58,92
André LAVALLÉE	145	3,38
Robert MILOT	1499	34,91
<b>Total d'électeur</b>		<b>11055</b>

Candidats (District 1)	Votes	% de votes
Pierre LAFOND	458	56,54
Catherine LANDRY-LARUE	352	43,46
<b>Total d'électeur dans le district</b>		<b>1876</b>

Candidats (District 2)	Votes	% de votes
Roch BÉDARD	384	56,39
Serge DESROSIERS	297	43,61
<b>Total d'électeur dans le district</b>		<b>1808</b>

Candidats (District 3)	Votes	% de votes
Robert BÉLISLE	396	65,24
Michael J. VAILLANCOURT	211	34,76
<b>Total d'électeur dans le district</b>		<b>1611</b>

Candidats (District 4)	Votes	% de votes
John BUTLER	395	49,56
Martin JOLICOEUR	402	50,44
<b>Total d'électeur dans le district</b>		<b>2064</b>

Candidats (District 5)	Votes	% de votes
Frédérique CAVEZZALI	437	57,58
Gaétan PETRUCCI	322	42.42
<b>Total d'électeur dans le district</b>		<b>2048</b>

Candidats (District 6)	Votes	% de votes
Diane de PASSILLÉ	277	49,20
Céline DORÉ	286	50.80
<b>Total d'électeur dans le district</b>		<b>1648</b>

Le poste de président d'élection à la Ville de Sainte-Adèle est occupé par le greffier. Ses responsabilités sont notamment de voir à l'organisation technique, logistique et juridique de l'élection, tout en conservant une indépendance et une neutralité politique. Il est appuyé dans cette tâche par une équipe qui comptera près d'une centaine de personnes le jour de l'élection. Notre mandat est clair, assurer à chaque électeur l'exercice démocratique de son droit de vote dans le respect des règles juridiques établies.

\* **Voir le communiqué du DGEQ sur les intervenants particuliers.**

Pour naviguer à l'intérieur de cette page, cliquez :

- [Électeur et son inscription](#)
- [La liste électorale et la révision](#)
- [Lieu, date et heure de la Commission de révision](#)
- [Quand et où voter ?](#)
- [Faire partie du personnel électoral](#)
- [Les candidats](#)
- [Pour plus d'information](#)

## L'ÉLECTEUR ET SON INSCRIPTION

Afin d'être inscrit sur la liste électorale et avoir le droit de vote, vous devez remplir, au **1er septembre 2017**, TOUTES les conditions suivantes :

- Avoir 18 ans ou plus le jour du scrutin;
- Posséder la citoyenneté canadienne;
- Ne pas être en curatelle;
- N'être frappé d'aucune incapacité légale de voter;

Et remplir **UNE** des deux conditions suivantes :

- Être domicilié à Sainte-Adèle et, depuis au moins six (6) mois, au Québec;
- Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, selon la loi, sur le territoire de la ville de Sainte-Adèle ;

Pour un propriétaire unique d'un immeuble ou d'un occupant unique d'un établissement d'entreprise, remplir le formulaire [SMR-9.2](#)

Pour un copropriétaire indivis d'un immeuble ou un cooccupant d'un établissement d'entreprise, remplir le formulaire [SMR-9.1](#)

**IMPORTANT : Pour avoir droit de vote, votre nom doit OBLIGATOIREMENT apparaître sur la liste électorale**

Vous pouvez savoir si vous êtes inscrit en consultant la liste électorale, après le dépôt de la liste électorale

- Dès le 6 octobre 2017, une copie de la liste électorale sera disponible au Service du greffe de la Ville de Sainte-Adèle (Hôtel de ville) ville où vous pourrez vérifier si vous êtes inscrits
- De plus, à compter du 10 octobre 2017, un *Avis de révision de la liste électorale* est envoyé à chaque adresse civique contenant les renseignements inscrits sur la liste électorale. Assurez-vous de l'exactitude de ceux-ci ainsi que de leur orthographe.

## LISTE ÉLECTORALE ET SA RÉVISION

- Votre nom n'est pas inscrit ?
- Vous constatez une erreur ?
- Vous avez déménagé ?

Vous devez vous présenter à la **Commission de révision** pour vous inscrire ou pour corriger votre inscription. À cet effet, la Commission peut exiger de la personne qui présente une demande toute preuve nécessaire à la prise de décision.

Pour vous inscrire, vous devez indiquer l'adresse de votre domicile précédent et présenter **deux (2) documents** dont l'un mentionne le nom et la date de naissance (par exemple : acte de naissance, carte d'assurance maladie ou passeport) et l'autre, le nom et l'adresse de votre domicile (par exemple : permis de conduire, carte étudiante, compte de téléphone ou d'électricité).

### La Commission de révision - Où et quand ?

Lieu : Salle du conseil municipal (Hôtel de ville de Sainte-Adèle, entrée par le 1386, rue Dumouchel - Sainte-Adèle (Québec) - J8B 1V9)

Horaire :

- 19 octobre 2017 : 14 h 30 à 17 h 30 et 19 h à 22 h
- 21 octobre 2017 : 10 h à 13 h

---

## LA VOTATION

### Quand voter ?

Le scrutin général se déroulera le **dimanche 5 novembre 2017 de 10 h à 20 h** dans les districts électoraux où, au terme de la période des mises en candidature, il y aura plus d'un candidat en lice (au poste de maire et à chacun des postes de conseiller).

Un vote par anticipation se tiendra le **dimanche 29 octobre 2017 de 12 h à 20 h** à la Place des citoyens.

### Où voter ?

Districts	Endroits
1 et 5	École Saint-Joseph / 491, chemin Pierre-Péladeau
2 et 3	Golf La Vallée de Sainte-Adèle / 465, rue de la Vallée-du-Golf
4 et 6	Place des citoyens / 999, boulevard de Sainte-Adèle

Pour consulter la carte des districts électoraux, [cliquez ici](#)

### L'annonce des résultats

Le 5 novembre 2017 à compter de 20 h, les candidats et citoyens pourront se rendre à l'hôtel de ville dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte Adèle

Dès qu'ils seront connus, les résultats seront affichés sur le site Internet au [www.ville.sainte-adele.qc.ca](http://www.ville.sainte-adele.qc.ca).

Lorsque le dépouillement sera complété, les résultats du scrutin seront dévoilés par le président d'élection.

---

## PERSONNEL ÉLECTORAL

Si vous souhaitez vous joindre à l'équipe du président d'élection, vous devez compléter le formulaire de demande d'emploi, disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <http://ville.sainte-adele.qc.ca>.

Le président d'élection : Me Simon Filiatreault

Le secrétaire d'élection : monsieur Yan Senneville

L'adjointe au président d'élection : madame France Vadeboncoeur

---

## ÊTRE CANDIDAT

Les candidats sont les suivants :

Liste des agents officiels : [cliquez ici](#)

### Maire

- Monsieur Gilles Bellerose
- Madame Nadine Brière
- Monsieur André Lavallée
- Monsieur Robert Milot - Parti solutions - Équipe Robert Milot

### District #1

- Monsieur Pierre Lafond
- Madame Catherine Landry-Larue - Parti solutions - Équipe Robert Milot

### District #2

- Monsieur Roch Bédard
- Monsieur Serge Desrosiers - Parti solutions - Équipe Robert Milot

### District #3

- Monsieur Robert Bélisle
- Monsieur Michael J. Vaillancourt - Parti solutions - Équipe Robert Milot

### District #4

- Monsieur John Butler
- Monsieur Martin Jolicoeur - Parti solutions - Équipe Robert Milot

### District #5

- Madame Frédérique Cavezzali
- Monsieur Gaétan Petrucci - Parti solutions - Équipe Robert Milot

### District #6

- Madame Diane de Passillé - Parti solutions - Équipe Robert Milot
- Madame Céline Doré

Pour les personnes intéressées, veuillez prendre un rendez-vous auprès de Me Simon Filiatreault au 450-229-2921 poste 136

---

## POUR PLUS D'INFORMATION

Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter le [GUIDE DE L'ÉLECTEUR](#).

Pour toute question, vous pouvez communiquer avec le bureau du président d'élection :

Par téléphone : 450-229-2070

Par courriel : [election@ville.sainte-adele.qc.ca](mailto:election@ville.sainte-adele.qc.ca)

Par la poste : Ville de Sainte-Adèle, a/s élection municipale, 1381, boulevard de Sainte-Adèle, Sainte-Adèle (Québec), J8B 1A3

Pour le site du *Directeur général des élections*, veuillez cliquer sur le lien suivant

: <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/municipal/>